



Déclaration pour le boycott du CE

M. Le Proviseur, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Établissement,

Cette séance devait traiter du budget pour la rentrée 2026. Aujourd'hui, nous, représentants des parents d'élèves et représentants des personnels enseignants et non enseignants, avons décidé de ne pas prendre part à ce conseil d'établissement. L'action que nous menons aujourd'hui n'est en rien un acte de défiance envers la proposition faite par l'établissement et exposée dans un souci de dialogue et de transparence aux acteurs prenant part à ce conseil, mais bel et bien d'un refus de la direction prise par l'Agence lors de son conseil d'administration du 18 décembre.

Depuis l'été 2025, l'AEFE est à genoux et les membres des communautés scolaires qui y sont rattachées vivent sous l'épée de Damoclès d'une "réforme" lourde de conséquences qui n'a pas été pensée par son ministère de tutelle, annoncée au compte goutte, et imposée sans une consultation digne de ce nom des principaux concernés, sans permettre à aucun membre de la communauté éducative d'élaborer un plan d'action tenable à l'échelle de l'établissement. Cette crise nous est présentée comme une fatalité budgétaire, affirmant que, sans cette réforme, l'AEFE ne survivra pas.

Sans nier la nécessité de soutenabilité budgétaire pour un opérateur public, nous ne pouvons accepter le désengagement de l'Etat et cette présentation dramatique qui occulte les performances de notre réseau : les multiples projets permettant l'épanouissement et motivation des élèves, engageant de très bons résultats, les personnels dévoués et les familles attachées à un certain modèle, fleuron de la diplomatie d'influence de la France.

Cette réalité doit sans cesse être rappelée car elle reflète ce qu'a pu mettre sur pied un opérateur du service public, auquel nous sommes collectivement attachés et qui, ayant perdu son cap, ne doit pas perdre son essence. Ne nous y trompons pas: le sous-financement chronique de l'État combiné aux objectifs délirants du "Cap 2030" ont causé beaucoup de torts à notre réseau et amené l'Agence dans cette impasse.

Voir l'Etat organiser sciemment son désengagement en transférant 35% puis 50% de la part patronale des pensions civiles des détachés sur les établissements, bien loin de nous plonger dans la détresse, nous unit aujourd'hui dans une action collective, et ce, dans les différents EGD du réseau. Nous refusons ces fausses solutions qui, ne nous fourvoyons pas, ne remettront pas à flot l'Agence, mais lui permettront de vivoter quelque temps, dénaturant l'essence du réseau.

Ce désengagement se traduit par une double peine immédiate:

- pour les personnels: gels des salaires, suppressions de postes, projets repoussés ainsi qu'une dégradation des conditions de travail menaçant directement la qualité de l'enseignement;
- pour les familles: une explosion des frais de scolarité qui transforme l'enseignement français en un service de luxe, excluant de fait de nombreuses familles et rompant le principe de solidarité. L'Etat semble considérer les familles comme des "clients captifs", contraints d'éponger des déficits qu'ils n'ont pas créés pour ne pas briser le parcours scolaire de leur(s) enfant(s). C'est se leurrer que de croire que les familles et les personnels accepteront de soutenir indéfiniment un système de plus en plus cher mais de plus en plus dégradé.

Augmenter les frais d'écolage pour payer les retraites de fonctionnaires d'Etat est une aberration politique et une injustice sociale. C'est l'équilibre même et la mixité de notre réseau qui sont menacés.

Il faut sauver l'AEFE en tant qu'opérateur public, dénoncer haut et fort ce scandale d'un Etat qui prétend que ses établissements servent de relais à sa politique d'influence tout en s'investissant à faible coût, en dénigrant le modèle historique qui a consolidé l'Agence au profit de partenaires astreints à la loi du marché. Cette défense du service public doit être assumée à tous les niveaux de l'agence. Ce n'est qu'à cette stricte condition que le réseau poursuivra ses missions dans le cadre de la diplomatie d'influence.

Parce que nous refusons de cautionner ce simulacre de concertation à l'échelle centrale de l'Agence, nous avons donc décidé de ne pas siéger aujourd'hui. En empêchant la tenue de ce conseil par l'absence de quorum, nous souhaitons envoyer un signal fort à l'Agence et au gouvernement français: l'enseignement français à l'étranger ne peut être une variable d'ajustement budgétaire. Nous demandons un moratoire sur ce transfert des pensions civiles.

<p>Laetitia Chilot et Vincent Pitou, représentants des personnels pour le SNES-FSU</p>	<p>Morgane Coiteux Stephanie Salti et Anne Boss APA - Représentants des parents du LFM</p>	<p>Christine Fabre, Natalia García et Nathalie Mondet ALI Représentants des parents du LFM</p>	<p>Nathalie Salas, représentante des personnels pour le SNUipp-FSU</p>	<p>Ramón Sáez, Yavanna León, Salomé Aguiar, Claire Bell, Ana Sosa, Nicolas Pyram et Virginia Sánchez-Ferrero, représentants des personnels pour CCOO</p>
				